



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 octobre 2003

**PÔLE DU SPORT : Lancement d'une étude de faisabilité et de
programmation pour la réalisation d'une halle des Sports Rue
Barra**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 octobre 2003

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Parmi les équipements envisagés lors de la séance du Conseil municipal le 20 juin 2003 pour constituer le Pôle du Sport, figure la création d'une Halle des Sports de dimension régionale.

En effet, une Halle des Sports vouée aux sports de salle (basket ball, handball, volley ball, dojo, escrime...) n'existe pas aujourd'hui dans le département. Offrir, dans le cadre du pôle, cette opportunité permettrait d'accueillir des compétitions d'envergure pour les sports de salle (capacité d'environ 2 000 places), tout en offrant aux clubs locaux un équipement essentiel pour la pratique de la compétition.

Mais, au delà de la pratique même des sports de salle, cette Halle des Sports, véritable équipement structurant du Pôle du Sport à l'échelle régionale, permettra également d'enrichir la dimension « aménagement du territoire » du pôle en s'appuyant sur le tissu associatif local fort et en jouant sur la bipolarité sport spectacle / sport compétition. Ce site performant sera destiné à la fois à satisfaire la pratique sportive locale, mais également à attirer une clientèle départementale et régionale et à promouvoir les sports de salle.

Cette Halle des Sports pourrait être implantée à l'emplacement de la salle omnisports existante Rue Barra à Niort. En effet, par sa localisation à proximité de la Place de la Brèche, dont le réaménagement va venir renforcer le dynamisme du centre ville, développer un pôle économique et offrir une capacité et une qualité de stationnement intéressante, la Halle des Sports s'identifiera comme une déclinaison structurante du Pôle du Sport tout en venant apporter une plus valeur économique et événementielle au centre-ville.

Toutefois, afin de définir précisément la pertinence, le contenu de ce projet de réhabilitation de la salle omnisports en Halle des Sports, il convient aujourd'hui de lancer une étude de faisabilité et de programmation propre à cet équipement. Parallèlement au lancement de deux études de programmation pour les espaces aquatique et acrobatique sur la tête de réseau du pôle et à l'étude sur le centre de ressources et d'information du sport, l'apport de cette analyse sur le dimensionnement (faisabilité, calibrage, coûts, financement...) de cet équipement fédérateur doit nous permettre d'obtenir une vision complète et porteuse du pôle, dans son ensemble.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire à lancer la consultation d'appel d'offres pour la désignation d'un bureau d'études en vue de la faisabilité et de la programmation d'une Halle des Sports Rue Barra conformément au cahier des charges ci-annexé
- autoriser M. Le Maire à signer le marché à intervenir,
- imputer la dépense correspondante sur le chapitre 4300 3001, Fonction 400-2031.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Amaury BREUILLE

[Ordre du jour](#)